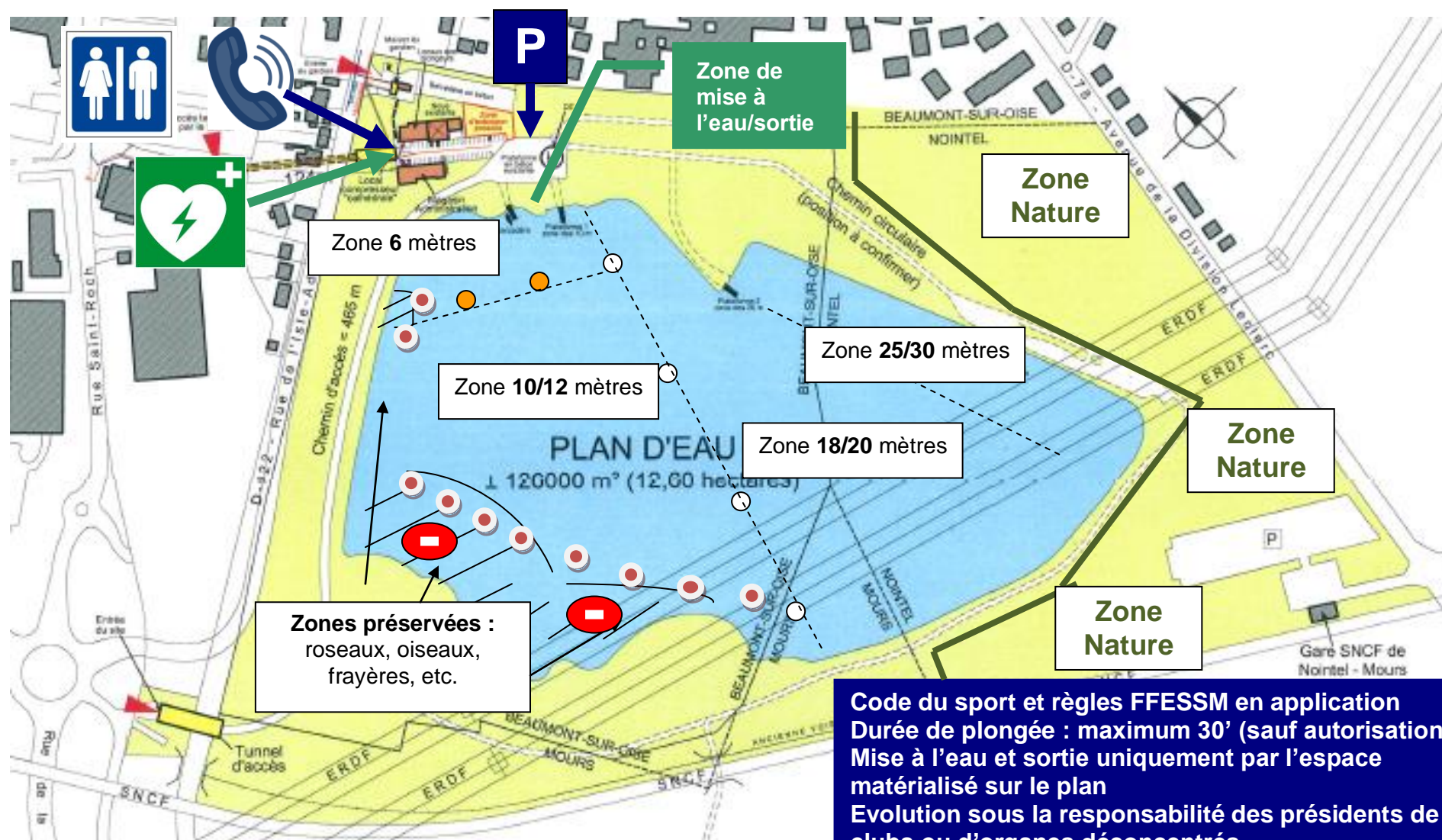


Lac de Beaumont-sur-Oise/Zones d'évolution et balisage



Code du sport et règles FFESSM en application
Durée de plongée : maximum 30' (sauf autorisation)
Mise à l'eau et sortie uniquement par l'espace matérialisé sur le plan
Evolution sous la responsabilité des présidents de clubs ou d'organes déconcentrés